



**HAL**  
open science

# La participation comme rapport social entre les classes moyennes intellectuelles et l'État. Essai de construction d'un objet de recherche

Adrien Mollaret

## ► To cite this version:

Adrien Mollaret. La participation comme rapport social entre les classes moyennes intellectuelles et l'État. Essai de construction d'un objet de recherche. Sixièmes journées doctorales sur les expérimentations démocratiques et la démocratie participative, Nov 2020, La Rochelle, France. hal-03264967

**HAL Id: hal-03264967**

**<https://hal.science/hal-03264967>**

Submitted on 18 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Sixièmes journées doctorales sur les expérimentations démocratiques et la démocratie participative. 26 et 27 novembre 2020.**

---

**La participation comme rapport social entre les classes moyennes intellectuelles et l'Etat. Essai de construction d'un objet de recherche.**

Adrien Mollaret, Pacte, Université Grenoble Alpes

---

**Introduction**

Cette communication revient sur les réflexions qui ont accompagné la construction de notre objet de recherche au cours de notre première année de thèse. Notre point de départ est le suivant : la participation<sup>1</sup> est devenu un objet sur-étudié en sciences sociales. De nombreux travaux ces vingt dernières années portent sur ces questions, reflétant à la fois un intérêt des chercheurs, mais peut-être aussi un effet de financement : l'augmentation du nombre de thèses Cifre en sciences sociales par exemple, favorise l'étude d'objets porteurs d'une connotation symbolique positive pour les institutions publiques qui financent ces recherches. Cette forte visibilité – à la fois dans les discours politiques et dans les travaux empiriques – interroge : est-il encore pertinent de prendre les dispositifs de participation publique comme objet de recherche ? Ne risque-t-on pas d'apporter une attention trop importante à des logiques finalement marginales dans le système de régulation politique ?

Une vingtaine d'années après l'explosion du champ de la recherche sur la participation, les travaux réflexifs marquent une certaine déception : « tout cela pour ça ? » (Blondiaux & Fourniau, 2011). Après un engouement de la recherche, qui a vu dans les expériences de participation une mise en œuvre concrète des questionnements portés par la discipline et qui portaient « l'espoir d'une autre démocratie » (Sintomer & Gret, 2002) ; il semble que ce soit désormais la « frustration qui accompagne les espérances déçues » qui forme « l'unité paradoxale de ce champ » de recherche (Blondiaux & Fourniau, 2011). M. Fourniau et L. Blondiaux distinguent plusieurs phases pour comprendre l'évolution de la littérature face à cet objet. Dans un premier temps, les clivages préexistants dans les sciences sociales projettent leur

---

<sup>1</sup> Pour une question de lisibilité, nous utilisons ici le terme générique de participation pour désigner les dispositifs de participation publique.

vision normative sur un objet émergent – « entre idéalisation et stigmatisation » – alors que les dispositifs de participation ne font pas l'objet d'investigations spécifiques. Dans un second temps, les chercheurs vont « ouvrir la boîte noire » des expériences de participation, pour analyser les dispositifs de participation « en situation et pour eux-mêmes » (Blondiaux & Sintomer, 2002). La littérature met alors en lumière le décalage entre les ambitions et les réalisations : public peu diversifié, processus d'écoute sélective, maintien des relations asymétriques, etc. Face à cette désillusion les anciennes oppositions semblent se redessiner (O'Miel et al., 2017). Il est possible de distinguer schématiquement d'une part, les chercheurs qui considèrent que les limites des expériences participatives peuvent être dépassées par un aménagement des procédures et une réflexivité sur les dispositifs et leur mise en œuvre. Cela nécessite un engagement du chercheur dans l'ingénierie participative pour l'améliorer, l'évaluer et la faire progresser (Bobbio & Floridia, 2016). D'autre part, une recherche « critique », qui dénonce un « tropisme procédural » (Mazeaud, 2012a) vis-à-vis des premiers, et propose d'appréhender ces expériences sous la forme d'un « gouvernement de la participation » (Gourgues et al., 2013), se concentrant plutôt sur les effets macrosociaux de la participation (rapports de forces entre groupes sociaux, domination sociale, dépolitisation, etc.) et s'inscrivant dans une dynamique de dévoilement des « ruses du système de gouvernement représentatif » pour faire de la participation « un nouvel outil de gouvernabilité instrumentalisé par des élites politiques avant tout soucieuses de renouveler leur légitimité » (*ibid*).

Ces dernières années, plusieurs auteurs ont essayé de renouveler l'intérêt des études sur la participation, en faisant de cette dernière une « entrée heuristique » pour questionner les évolutions des pratiques gouvernementales. Ces chercheurs appréhendent la participation comme une « politique de l'offre », répondant « à des logiques endogènes aux jeux politique, administratif et marchand » et donc déconnectée d'une potentielle « demande émanant des populations concernées par la participation » (Gourgues, 2012b). Toutefois une question reste en suspens : si la participation est une « technologie de gouvernement » qui sert des objectifs autres que ceux affichés et si, en outre, depuis vingt ans les réalisations sont toujours en-deçà des attentes initiales, comment dès lors expliquer l'engouement observé localement autour de certains dispositifs de participation et l'engagement – bénévole, militant ou professionnel – en

faveur de ces expériences ? Dans cette perspective, la contribution des professionnels de la participation devient un objet d'investigation en soi (Bherer et al., 2017), mais moins pour comprendre le fonctionnement de ces dispositifs, que pour questionner les motivations et les représentations des agents qui les font vivre : « comment et pourquoi des agents sociaux (publics ou privés, étatiques ou capitalistiques) se trouvent à un moment donné intéressés à la promotion d'une telle idéologie [le participationnisme] ? » (Aldrin & Hubé, 2016).

Nous souhaitons questionner l'engagement des professionnels de la participation à la fois depuis leur posture professionnelle, comme co-producteurs de l'offre de participation (I) ; mais également depuis leur positionnement dans l'espace social, comme porteur d'une demande socialement située (II). A partir de là, nous esquissons une conception relationnelle de la participation comme le produit d'un rapport social entre l'Etat et les classes moyennes intellectuelles (III).

## **I. Les agents intermédiaires de la participation : co-producteurs des politiques de participation**

La participation citoyenne est un instrument d'action publique qui requiert l'investissement d'agents intermédiaires – ou « secondary actors » (Sa Vilas Boas, 2020) – pour traduire les ambitions participatives et faire vivre ces dispositifs. L'émergence de la participation comme champ d'action publique en tant que tel reste récent. Les politiques de participation sont encore aujourd'hui portés par « un cortège improbable et hétérogène » d'acteurs (Blatrix, 2012) – qu'ils soient fonctionnaires, militants, associatifs, bénévoles, citoyens, élus, chercheurs, consultants, etc. Toutefois, à mesure que la participation s'institutionnalise, on observe une professionnalisation et une autonomisation des acteurs de la participation (Bherer et al., 2017). Si la participation répond à une logique d'offre politique, elle est avant tout le résultat de l'investissement de différents acteurs, aux représentations parfois différentes et aux motivations distinctes. En particulier, les croyances et représentations des agents intermédiaires jouent un rôle important de par leur capacité à influencer, quoique marginalement, la mise en œuvre des dispositifs participatifs, mais surtout pour expliquer l'engagement de ces agents dans la mise en œuvre de ces politiques : « j'y crois forcément un

peu, sinon je ne serai pas là » est une phrase qui revient de manière récurrente dans nos entretiens avec ces professionnels.

Les recherches se sont multipliées ces dernières années sur les « fonctionnaires participatifs » (Gourgues, 2012a) et autres « professionnels de la participation » (Mazeaud, 2012b; Nonjon, 2005). Les dispositifs de participation sont appréhendés au travers de l'« ingénierie participative » et au moyen d'une sociologie des professionnels impliqués dans leur mise en œuvre (Sa Vilas Boas, 2020). Cette littérature sur les agents intermédiaires de la participation s'inscrit plus largement dans un renouveau de la littérature sur les « cadres intermédiaires de la fonction publique » jouant un rôle stratégique dans la dynamique de modernisation de l'action publique (Barrier et al., 2015). Ces agents disposent en effet d'une certaine autonomie dans la traduction opérationnelle des prescriptions politiques vagues, telle que « favoriser la participation des habitants » (Jeannot, 2011). Ils ont la possibilité d'« inventer leur rôle et le contenu de leur mission, en bricolant entre des références empruntés aux “experts”, aux universitaires, à la fonction publique territoriale ou aux militants » (Gourgues 2012b). Ces agents intermédiaires jouent un rôle d'interface entre demande de la société civile et « injonctions modernisatrices de l'Etat » (Barrier et al., 2015). S'engageant à titre individuel pour une démocratisation de la démocratie, ces techniciens se retrouvent à « adapter les innovations participatives aux cadres institutionnels classiques » (*ibid*). Ainsi, les dispositifs de participation ne relèvent pas seulement d'une commande politique descendante, où les techniciens sont relégués au statut d'exécutant. Les travaux empiriques mettent en lumière un jeu d'interactions plus complexes, de besoins interdépendants entre les élus, les techniciens et les autres acteurs gravitant autour de ces expériences, qui se traduit souvent dans un rapport de force entre des visions normatives et des conceptions différentes du rapport entre participation et représentation (Blatrix, 2009).

Les « fonctionnaires participatifs » que nous observons au quotidien ont une posture professionnelle tiraillée entre réponse à une commande politique, dans une logique de valorisation de l'institution et du « capital symbolique » des élus, et leurs motivations politiques, marquées par l'engagement pour un hypothétique « intérêt général localisé » (Rangeon, 2015). Ces agents voient dans cette mission un moyen de mettre en œuvre concrètement leurs

convictions politiques, mais non partisans, en faveur de la participation. Ce faisant, les « fonctionnaires participatifs » se retrouvent dans un véritable double jeu, entre « devoir de loyauté et droit à la critique » (Biland, 2011). Plus qu'une simple mission d'exécution, ils se voient investis - ou plutôt s'auto-investissent – d'une mission d'intérêt général : ils veulent être les garants de la transparence et de l'honnêteté du dispositif. Ils se sentent redevables autant devant leur direction et leurs élus que devant les habitants. Ce positionnement singulier pour des fonctionnaires dérivent aussi de leur place particulière dans l'institution, ce sont des profils atypiques, souvent contractuels ou nouvellement titularisés, avec des expériences dans le secteur associatif et privé et qui investissent parfois un « capital militant » (Nonjon 2005). Ils essaient de promouvoir leur vision de la « bonne participation », tout en jouant avec les contraintes administratives et les demandes anticipées des élus.

## **II. Des agents intermédiaires porteurs d'une demande socialement située**

Cette littérature récente sur les professionnels de la participation fait face à deux angles morts. D'une part, la spécialisation et l'autonomisation d'un champ de recherche sur la participation tend à faire de cette du professionnel de la participation une figure spécifique, alors même que des dynamiques similaires, et parfois antérieures, sont à l'œuvre dans d'autres secteurs d'action publique, comme le développement local, la politique de la ville ou le développement durable. D'autre part, ces travaux s'intéressent avant tout aux pratiques professionnelles et ne questionnent pas les motivations, les croyances, les représentations et les positions sociales occupées par ces agents. Or, nous faisons justement le pari, que la position sociale de ces agents est une clé de lecture importante pour comprendre le rôle de ces agents intermédiaires dans les politiques de participation.

S'il semble pertinent de déconnecter l'analyse de l'offre publique de participation et d'une hypothétique demande des publics cibles, en revanche il semble bien qu'il y ait un jeu d'articulation et d'entrecroisement entre une demande sociale et une offre publique. L'offre publique de participation répond d'une certaine manière à une demande sociale, mais qui n'est pas forcément exprimée par le public cible de ces dispositifs. Il est donc nécessaire de se livrer

à une analyse des formes de la *demande sociale de participation*, en se demandant qui défend la « cause participative » (Blatrix, 2012) et en prenant pour objet non pas la participation en tant que telle, mais *l'intérêt* pour la participation, au sens d'un attachement à l'idée de participation.

Sur notre terrain, nous avons été surpris par l'homogénéité sociale des promoteurs ou sympathisants de la participation citoyenne. Ils appartiennent, dans une large majorité, aux classes moyennes intellectuelles (CMI), caractérisés par l'importance de leurs capitaux culturels plutôt qu'économiques<sup>2</sup>. Plus précisément, nous avons trouvé une forte proximité entre nos enquêtés et les « aventuriers du quotidien » décrits par Catherine Bidou au début des années 1980 (Bidou, 1984). Issus des nouvelles couches moyennes salariées qui se développent dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle avec la tertiarisation de l'économie et le développement de l'Etat Providence, ils se distinguent par l'importance de leurs parcours scolaires et universitaires, une trajectoire professionnelle dans le public, le parapublic ou les métiers du lien (social, paramédical), une recherche de sens et d'épanouissement dans leur travail et une envie de s'engager localement pour l'intérêt général, au-dessus des clivages sociaux et en-dehors des organisations politiques traditionnelles (*ibid*). Si l'origine sociale de ces agents n'est pas vraiment une surprise, il nous semble que c'est une clef de lecture importante pour comprendre le rapport de ces agents aux dispositifs de participation et à leurs missions professionnelles. La trajectoire professionnelle en faveur de la participation peut s'expliquer comme une forme d'engagement politique à ces groupes sociaux qui cherchent à valoriser leurs compétences tout en trouvant un compromis entre des opportunités professionnelles et la promotion de leurs croyances politiques. Cette surreprésentation des classes moyennes intellectuelles est à la fois une évidence connue de tous et un impensé dans la littérature, qui peut être lié à la difficulté pour des chercheurs d'objectiver leur propre groupe social. Si de nombreux travaux sur les publics de la participation soulignent une sous-représentation des classes populaires, cette approche en termes de classes sociales n'est pas spécifiquement mobilisée pour étudier les « producteurs » de la participation.

---

<sup>2</sup> Sur le débat autour de la taxinomie de ces couches ou fractions de classes, voir Bidou-Zachariasen (2004) et Lechien (2013).

Dans cette perspective, l'engagement professionnel en faveur de la participation relève d'une forme de « militantisme institutionnel » (Mazeaud, 2012b) typique du registre d'action des CMI. Il se caractérise par un engagement institutionnalisé et faiblement politisé (au sens d'étiquetage partisan et de conflictualité), où s'entremêle recherche d'utilité sociale, d'engagement pour « l'intérêt général », de sens dans l'activité professionnelle (Dagnaud, 1981) qui mobilise « des registres de croyances à visée tant militante que professionnelle » (Gaudin, 2007, p. 185). Les trajectoires de ces acteurs intermédiaires peuvent se comprendre comme le résultat de compromis individuels entre engagement et carrière professionnelle dans un souci de cohérence personnelle (Champy & Israël, 2009; Simonet, 2012). La littérature sur les formes d'engagement politique des classes moyennes intellectuelles apporte, nous semble-t-il, un éclairage intéressant sur le rôle et les activités de ce groupe socio-professionnel. Plusieurs traits peuvent caractériser les formes d'engagement des CMI<sup>3</sup>. Tout d'abord, un rapport ambivalent à l'Etat, entre attachement à l'ordre établi et discours critique (Gouldner, 1979; Poulantzas, 1974), qui peut se traduire par une forme de « militantisme morale » (Collovald, 2015), d'engagement pour l'intérêt général désencastré des rapports sociaux (Bourdieu, 1979), que l'on retrouve dans différents domaines où les CMI sont surreprésentées : humanitaire, écologie, développement local, participation citoyenne etc. (Billemont, 2006). Ces formes d'engagement sont révélatrices de leur « posture de classe contradictoire » (Wright, 2009) et de leur place de « médiateur entre la société civile et l'Etat » (Dagnaud & Mehl, 1985). Les acteurs contemporains des dispositifs de participation peuvent être vus comme les héritiers du modèle culturel et politique forgé dans les années 1970 par les nouvelles couches moyennes salariées et marqué par « l'euphémisation de la conflictualité du social » (Bidou, 1984), par « le souci de représenter l'ensemble de la société » (Dagnaud, 1981), et par l'envie de « faire de la politique autrement » (Hatzfeld, 2005).

---

<sup>3</sup> Bien sûr, connaître la position sociale d'un individu ne suffit pas pour comprendre sa trajectoire d'engagement (Fillieule, 2001).



### **III. La participation comme matérialisation d'un rapport social entre l'Etat et les classes moyennes intellectuelles**

Nous souhaitons donc appréhender ces agents intermédiaires, non seulement comme des (co)-producteurs mais également porteurs d'une demande sociale en tant que représentants d'un groupe social particulier. Dans cette perspective, les dispositifs participatifs ne sont pas seulement une entrée heuristique pour étudier les évolutions du gouvernement contemporain, c'est aussi une manière d'étudier le rapport social entre les classes moyennes intellectuelles et l'Etat. Les dispositifs de participation sont une forme de matérialisation de ce rapport social, ils peuvent donc être appréhendés à la fois comme une réponse institutionnelle aux critiques et aux demandes portées par ces groupes sociaux, mais également comme une forme d'engagement spécifique aux CMI. Le « participationnisme » dont parle Aldrin et Hubé, serait donc à la fois une « pensée d'Etat » et une idéologie propre aux classes moyennes intellectuelles. Les expérimentations participatives apparaissent comme une concrétisation de « l'utopie gestionnaire » développée par ces « nouvelles classes moyennes » pour tenter de trouver des réponses au déficit démocratique de manière raisonnée et rationnelle (Monjardet & Benguigui, 1982). L'offre publique de participation se comprend justement à l'interactions de ces deux dimensions interdépendantes : les initiatives de participation sont le résultat de l'articulation entre de « nouveaux modes d'action publique et [de] nouveaux modes d'action collective », dérivés des interactions entre l'Etat et les CMI (Blatrix, 2000, p. 38).

Appréhender la participation comme un rapport social entre l'Etat et un groupe social particulier, permet de ré-inscrire le « tournant délibératif » de l'action publique dans une séquence socio-historique plus large. La participation – toujours au sens des dispositifs de participation publique – représentent le développement d'une forme institutionnalisée des expérimentations portée par les nouvelles classes moyennes dans les années 1970 (Hatzfeld, 2005). Ce cycle d'émergence d'une forme de critique portée par certaines fractions des classes moyennes, puis de récupération et d'institutionnalisation de cette critique, n'est évidemment pas propre aux politiques de participation (Boltanski & Chiapello, 1999). Les mêmes dynamiques sont à l'œuvre par exemple dans les politiques culturelles (Dubois, 2006), dans la politique de la ville (Chevalier, 2005; Tissot, 2007), ou dans les politiques environnementales

(Hayes, 2002). Le point commun de toutes ces nouvelles politiques publiques, qui émergent puis se déploient dans les années 1990-2000, est la double place occupée par les CMI : à la fois comme porteur à l'origine d'une critique et d'une demande sociale, notamment à travers l'engagement dans des formes de mobilisations sociales souvent qualifiées de « nouveaux mouvements sociaux » ; mais également, et généralement avec un décalage temporel, dans la mise en œuvre opérationnelle, à un niveau intermédiaire (coordonnateur, chargé de projet, de développement, etc.). D'ailleurs, ces différentes politiques sont marquées par les mêmes logiques de transformation : territorialisation et valorisation du local, place des acteurs extra-étatiques dans la mise en œuvre (notamment secteur associatif) et une gouvernance qui se veut plus ouverte et horizontale (Douillet et al., 2012). C'est le modèle de l'institutionnalisation de l'action collective théorisé par Patrice Duran et Jean-Claude Thoenig (1996).

En outre, cette approche relationnelle de la participation permet d'apporter un éclairage sur les ambivalences structurelles de la participation (Walker et al., 2015). A la lecture de la littérature sur la participation, on peut être surpris par la récurrence de conclusions similaires : les expériences participatives oscillent toujours entre innovation démocratique et ruse néolibérale, entre « ensauvagement des institutions » et « domestication des mouvements sociaux » (Neveu, 2011). En effet, chaque expérience de participation ouvre des marges de manœuvre au cœur des institutions, déstabilise – dans une certaine mesure – les rapports de pouvoir établis, et insère de l'indétermination dans le processus de prise de décisions collectives. Le pendant de cette ouverture, ou sa concrétisation, est une institutionnalisation des critiques potentielles, permettant de canaliser et parfois de dépolitiser cette parole, en intégrant les acteurs protestataires dans une démarche institutionnalisée de débat (Dupuy & Halpern, 2009; Michel, 2010). La participation publique, comme forme d'institutionnalisation d'un conflit explicite ou latent, englobe de fait ces deux dimensions d'*ensauvagement* et de *domestication* qui sont constitutives des rapports sociaux ambigus qu'entretiennent réciproquement l'Etat et les classes moyennes intellectuelles.

## **Conclusion**

Nous proposons de questionner le phénomène participatif comme une forme de matérialisation du rapport social entre les classes moyennes intellectuelles et l'Etat. La place centrale occupée par cette fraction des classes moyennes dans les dispositifs participatifs, nous semble être à la fois une évidence partagée mais aussi un « impensé social »<sup>4</sup> de la littérature sur l'offre publique de participation. Cette angle de recherche nous invite donc à déssectoriser les études sur la participation publique, puisqu'elle n'est, en dernière instance, qu'une forme parmi d'autre de matérialisation du rapport social entre les CMI et l'Etat et des interdépendances entre transformation de l'action publique et « nouveaux mouvements sociaux » (Offe, 1985). Cette approche, qui s'inscrit un cadre théorique plus large d'appréhension de l'Etat comme un rapport social (Poulantzas, 2013), permet de faire discuter à la fois une analyse de la construction socio-historique d'une demande socialement située pour la participation et le développement d'une offre publique qui répond indirectement à cette demande tout en poursuivant aussi d'autres objectifs. Les acteurs intermédiaires de la participation se situe justement au point de croisement de ces différentes dynamiques, ils doivent gérer au quotidien ces injonctions contradictoires.

Les initiatives de participation peuvent donc être une entrée heuristique pour étudier les interactions entre les classes moyennes intellectuelles et l'Etat et qui, en retour, permettent de mieux comprendre les ambivalences structurelles des expériences de participation. Cela requiert d'articuler les dimensions « action collective » et « action publique » qui façonnent les expériences de participation, en prenant au sérieux leurs ancrages dans les rapports sociaux. Concrètement, la participation citoyenne reflète à la fois une forme d'engagement politique spécifique aux CMI et une forme d'action publique qui répond directement ou indirectement aux critiques portées par ces groupes sociaux. En s'appuyant sur une sociologie des acteurs intermédiaires de la participation – de leurs pratiques, mais aussi de leurs trajectoires sociales et de leurs représentations – notre hypothèse vise à élargir et à déplacer la focale, en analysant les ambivalences des expériences participatives à travers les interactions singulières entre les

---

<sup>4</sup> Pour reprendre l'expression de Gérard Chevalier sur « l'impensé social des politiques publiques » et le processus de reproduction des couches moyennes salariées à travers certaines politiques publiques (Chevalier, 2011).

classes moyennes intellectuelles et l'Etat. Il nous semble, que les tensions et paradoxes des initiatives participatives sont en partie le reflet des ambiguïtés du rapport à l'Etat des CMI.

Au final, ce cheminement intellectuel nous a réconforté dans l'intérêt heuristique de notre terrain de recherche et dans la possibilité de renouveler les études sur la participation, en s'intéressant moins à la participation pour elle-même, mais en l'intégrant à une analyse de la reproduction des rapports sociaux et des idéologies politiques au travers des politiques publiques.

Adrien MOLLARET  
Laboratoire PACTE, Université Grenoble Alpes

## Bibliographie

- Aldrin, P., & Hubé, N. (2016). L'État participatif. *Gouvernement et action publique*, Vol. 5(2), 9-29.
- Barrier, J., Pillon, J.-M., & Quéré, O. (2015). Les cadres intermédiaires de la fonction publique. Travail administratif et recompositions managériales de l'État. *Gouvernement et action publique*, Vol. 4(4), 9-32.
- Bherer, L., Gauthier, M., & Simard, L. (2017). *The Professionalization of Public Participation*. Taylor & Francis.
- Bidou, C. (1984). *Les aventuriers du quotidien : Essai sur les nouvelles classes moyennes*. Presses Universitaires de France.
- Bidou-Zachariasen, C. (2004). Les classes moyennes : Définitions, travaux et controverses. *Education et sociétés*, 14(2), 119-134.
- Biland, É. (2011). Les transformations générationnelles de la politisation dans les collectivités territoriales. *Politix*, n° 96(4), 17-37.
- Billemont, H. (2006). *L'écologie politique : Une idéologie de classes moyennes*. [Thèse]. Université d'Evry-Val d'Essonne.
- Blatrix, C. (2009). La démocratie participative en représentation. *Sociétés contemporaines*, n° 74(2), 97-119.
- Blatrix, C. (2012). Des sciences de la participation : Paysage participatif et marché des biens savants en France. *Quaderni*, n° 79(3), 59-80.
- Bobbio, L., & Floridia, A. (2016). Quand la sociologie critique devient une glace déformante. *Participations*, N° 16(3), 249-265.

- Bourdieu, P. (1979). *La Distinction : Critique sociale du jugement*. Les Editions de Minit.
- Champy, F., & Israël, L. (2009). Professions et engagement public. *Societes contemporaines*, n° 73(1), 7-19.
- Chevalier, G. (2011). L'emploi associatif et la reproduction des couches moyennes salariées. *SociologieS*.
- Collovald, A. (2015). Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants. In M.-H. Lechien, S. Rozier, L. Willemez, & A. Collovald, *L'humanitaire ou le management des dévouements : Enquête sur un militantisme de «solidarité internationale» en faveur du Tiers-Monde* (p. 177-229). Presses universitaires de Rennes.
- Dagnaud, M. (1981). La classe «d'alternative» : Réflexion sur les acteurs du changement social dans les sociétés modernes. *Sociologie du Travail*, 23(4), 384-405.
- Dagnaud, M., & Mehl, D. (1985). Décideurs et sous-élite : Distance et connivence. *Sociologie du travail*, 27(2), 122-136.
- Dupuy, C., & Halpern, C. (2009). Les politiques publiques face à leurs protestataires. *Revue française de science politique*, Vol. 59(4), 701-722.
- Fillieule, O. (2001). Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. *Revue française de science politique*, Vol. 51(1), 199-215.
- Gaudin, J.-P. (2007). *Gouverner par contrat*. Presses de Sciences Po.
- Gouldner, A. W. (1979). *The Future of Intellectuals and the Rise of the New Class* (Palgrave).
- Gourgues, G. (2012a). Les fonctionnaires participatifs : Les routines d'une innovation institutionnelle sans fin(s). *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, 7.
- Gourgues, G. (2012b). Avant-propos : Penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique. *Quaderni*, n° 79(3), 5-12.
- Gourgues, G., Rui, S., & Topçu, S. (2013). Gouvernementalité et participation. *Participations*, N° 6(2), 5-33.
- Hatzfeld, H. (2005). *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*. Presses Universitaires de Rennes.
- Hourcade, R., & Van Neste, S. (2019). Où mènent les transitions ? Action publique et engagements face à la crise climatique. *Lien social et Politiques*, 82, 4-26.
- Jeannot, G. (2011). *Les métiers flous—Travail et Action publique*. Octares Editions.
- Lechien, M.-H. (2013). «Petite bourgeoisie nouvelle» ou «nouvelles couches moyennes salariées» ? Retour sur un débat et sur un enjeu, la domination. In *Trente ans après la Distinction de Pierre Bourdieu*. La Découverte.
- Mazeaud, A. (2012a). L'instrumentation participative de l'action publique : Logiques et effets. Une approche comparée des dispositifs participatifs conduits par la région Poitou-Charentes. *Participations*, N° 2(1), 53-77.

- Mazeaud, A. (2012b). Administrer la participation : L'invention d'un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale. *Quaderni*, n° 79(3), 45-58.
- Michel, H. (2010). Mouvements sociaux, groupes d'intérêts et politiques publiques. In *Politiques Publiques 2. Changer la société*. (p. 189-212). Presses de Sciences Po.
- Neveu, C. (2011). Démocratie participative et mouvements sociaux : Entre domestication et ensauvagement ? *Participations*, N° 1(1), 186-209.
- Nonjon, M. (2005). Professionnels de la participation : Savoir gérer son image militante. *Politix*, n° 70(2), 89-112.
- O'Miel, J., Gourgues, G., Mazeaud, A., Nonjon, M., & Parizet, R. (2017). Une sociologie critique de la démocratie participative est-elle utile ? *Participations*, N° 19(3), 221-242.
- Poulantzas, N. (1974). *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*. Éditions du Seuil.
- Poulantzas, N. (2013). *L'Etat, le pouvoir, le socialisme* (2nde édition). Les Prairies Ordinaires.
- Rangeon, F. (2015). Peut-on parler d'un intérêt général local ? In R. Lefebvre & C. Le Bart, *La proximité en politique : Usages, rhétoriques, pratiques* (p. 45-65). Presses universitaires de Rennes.
- Sa Vilas Boas, M.-H. (2020). Implementing Public Participation in Brazil : Sociology of secondary actors. *Caderno CRH*, 33.
- Simonet, M. (2012). Le monde associatif : Entre travail et engagement. In *Sociologie du monde du travail*. Presses Universitaires de France.
- Walker, E. T., McQuarrie, M., & Lee, C. W. (2015). Rising Participation and Declining Democracy. In *Democratizing Inequalities. Dilemmas of the New Public Participation*. (New York University Press, p. 3-23).
- Wright, E. O. (2009). Understanding Class. *New Left Review*, 60.